commission nationale du débat public

MA PAROLE A DU POUVOIR

# MODALITES D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION DU PUBLIC

Version d'octobre 2023



## CATALOGUE D'OUTILS

# UN CATALOGUE ÉVOLUTIF

**Objectif du catalogue** : ce document a vocation à inspirer les équipes en charge des débats dans la conception des modalités du débat, ainsi que les garant.e.s dans leurs recommandations aux responsables de projet ou dans le cadre de missions de conseil méthodologique.

Pensé comme une boîte à idées qui permette de capitaliser d'une procédure à une autre, il n'est :

- **Ni prescriptif** (les outils et formats décrits ci-dessous ne sont que des pistes de réflexion issues de retours d'expérience, il est tout à fait possible de s'inspirer d'une partie d'un outil seulement ou d'hybrider deux formats entre eux par exemple)
- **Ni figé** (l'objectif est de pouvoir l'enrichir au fil des retours d'expérience des tiers garant.e.s).

Quels que soient les outils retenus, il est indispensable de se poser avant tout et sans relâche la question de la mobilisation et de l'inclusion : comment les publics vont-ils avoir connaissance de la possibilité de débattre ? Comment aller vers les personnes pour qui la participation n'est pas évidente ? Comment réunir les conditions matérielles de participation pour les publics les plus éloignés de la vie publique ? Il en va de la promesse démocratique de donner une chance effective à chacune et à chacun de participer.

# #01

# DES OUTILS POUR QUOI FAIRE ?

# DES PRINCIPES DIRECTEURS

**Charte de l'environnement, Constitution de la République française**
**Article 7. Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.**

Les outils présentés dans ce catalogue doivent permettre d'appliquer l'article 7 de la Charte de l'environnement. Pour cela, ils doivent être mis en œuvre en appliquant les 6 principes généraux élaborés et acquis par la CNDP depuis 25 ans :



**INDÉPENDANCE**
Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



**NEUTRALITÉ**
Par rapport au projet



**TRANSPARENCE**
Sur son travail, et dans son exigence vis-à-vis du responsable du projet



**ARGUMENTATION**
Approche qualitative des contributions, et non quantitative



**ÉGALITÉ DE TRAITEMENT**
Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



**INCLUSION**
Aller à la rencontre de tous les publics

# CHOISIR LES OUTILS...

Chaque dispositif participatif doit être conçu **sur mesure, en fonction des enseignements de l'étude de contexte et donc des objectifs** de la participation, des publics à mobiliser, des thématiques à aborder, des potentiels sujets conflictuels, etc.

Ce que l'on vise :

- La **productivité** des échanges : on privilégiera des outils qui permettent de produire collectivement : des constats partagés, des hiérarchisations, des propositions, des apports de toute sorte, etc. Ce produit sera clairement visible pour les participant.e.s, à travers un compte rendu ou toute autre trace.
- **L'approfondissement** des controverses : le débat sert à aller au fond des sujets, des questions soulevées par le projet. On va chercher les outils qui permettront de clarifier les sujets les plus disputés, en recourant au pluralisme dans l'expertise.
- Pour ces deux raisons, on cherche un maximum d'interactions entre les outils et **d'itérations** dans le processus : par exemple en faisant des points d'apports des réunions précédentes dans les réunions suivantes, en présentant une synthèse des échanges en ligne en ouverture d'une réunion publique, etc.

**Collaborer avec les instances de participation déjà existantes :**

**Sur de nombreux territoires et thématiques, il existe des instances permanentes de participation, qui rassemblent généralement les parties prenantes et sont parfois ouvertes au public pour certaines réunions. Le débat ou la concertation peuvent s'appuyer sur elles tout en essayant de mobiliser plus largement.**
**Ex. : conseils de développement, conseils de quartier, conseils citoyens, commissions locales d'information (nucléaire, industrie), comités de rivières, etc.**

# ADAPTER LES OUTILS...

Un outil n'est jamais une solution toute faite. Pour chaque outil, il faudra le concevoir avec précision, l'adapter au contexte, au territoire et au projet. Car en matière de participation tous les détails sont importants. Les tiers garant.e.s de la CNDP s'intéressent à tous les aspects d'un événement : la disposition de la salle, le déroulé, les supports, etc.

Ce que l'on vise :

- **L'horizontalité** : symbolique et physique, c'est la première condition pour permettre vraiment l'équivalence entre les acteurs. Proscrire « l'effet tribune » en faveur d'une parole qui circule de façon fluide et circulaire plutôt qu'un ping-pong entre le public et le décideur. L'animateur doit toujours être pro-actif pour susciter la participation des personnes moins à l'aise, et demander aux institutionnels d'aller à l'essentiel dans leurs réponses.
- **La facilité d'accès** : la manière d'inviter, l'accès à la salle, les horaires, les coûts induits... pour chaque outil, on cherche les freins que pourraient rencontrer les participant.e.s, et on essaie de les lever.
- La priorité à **l'échange** : les temps d'intervention sont réduits, de façon à éviter les « tunnels » de présentation technique, dont le cerveau ne retiendra que les derniers mots... Les tiers garant.e.s CNDP sont donc fondés à voir et à demander des modifications sur les présentations en amont des temps d'échange, pour les raccourcir, les simplifier, etc. Ils doivent garantir que le temps consacré aux échanges dans une réunion soit d'au moins deux tiers, contre un tiers maximum pour les présentations.

**Les tiers garant.e.s de la CNDP peuvent-ils / doivent-ils animer les échanges ?**

**Il n'y a aucun texte ou principe qui empêche d'animer les échanges. Traditionnellement les réunions de débat public sont animées par des membres de l'équipe en charge du débat, mais des animateur.trice.s professionnel.le.s peuvent aussi être mobilisé.e.s. Dans les concertations, les tiers garant.e.s peuvent animer les échanges lorsqu'ils en ont les compétences et si le contexte (conflictuel, par exemple) le nécessite pour garantir le cadre de l'échange, mais ce n'est pas à systématiser car cela détourne de la posture de recours extérieur et neutre.**

# RECUEILLIR LA PARTICIPATION...

Tous ces outils ont vocation à produire des contributions et des arguments qui doivent être pris en compte pour aboutir à la meilleure décision publique. Ils doivent donc être conçus comme accueillant toutes les paroles, et en gardant trace.

Ce que l'on vise :

- **Tous les sujets sont les bienvenus**, même ceux qui pourraient paraître éloignés du projet débattu. En effet, du moment qu'une personne parvient à argumenter et à faire un lien, alors son propos est bienvenu. En concertation et débat public, il n'est donc pas possible de décréter a priori qu'un thème serait hors sujet.
- **Faire le tour des arguments** : une concertation ou un débat n'est pas un sondage : on ne compte pas ! L'objectif est bien d'entendre tous les arguments, et que le public puisse ainsi contribuer à l'élaboration de la décision publique.
- **Garder trace** de tout : tout acte de participation est une contribution. Il doit être consigné. Il peut s'agir d'une parole dans un débat mobile, un commentaire sur les réseaux sociaux, une question en réunion, une signature sur une pétition, etc. Pour chaque outil de ce catalogue, il faut donc penser en amont à la façon dont on en tirera les enseignements. Sur le moment, il est souvent trop tard...

**Si une question n'est pas posée par le public, le tiers CNDP peut-il la poser ?**

**Oui, le tiers CNDP a pour mission de garantir le droit à l'information complète du public. S'il a connaissance d'une question soulevée par le projet, il doit la poser avant la fin du débat pour que le public ait connaissance de tous les enjeux du projet. Poser une question ne peut pas être considéré comme une prise de position en faveur ou en défaveur du projet, plan ou programme.**

# #02

# FORMATS DE RENCONTRES AVEC LE PUBLIC

# RÉUNION PUBLIQUE

**Objectif :** bien que souvent pointée du doigt comme le format le plus institutionnel « à dépasser » la réunion publique permet tout de même de marquer les temps forts d'une démarche de participation. Il s'agit de ne pas en faire un moment trop « descendant ».

**Principales caractéristiques :**
- Ouverte à toutes et à tous, sans conditions
- Permet d'en apprendre plus sur le projet et de rencontrer / interpeller / questionner directement le porteur de projet et les décideurs
- Permet à des parties prenantes de se positionner officiellement ou à des engagements d'être pris

**Points de vigilance :**
- Il est très important que la réunion publique ne soit pas uniquement « descendante ». Cela passe par la diversification des intervenant.e.s (le responsable de projet peut être accompagné d'autres intervenant.e.s, témoins, voire contradicteurs), par une bonne répartition des temps de parole, mais aussi par la configuration de la salle (voir ci-après).
- Les réunions publiques recommandées dans un dispositif sont la réunion d'ouverture, une réunion de restitution intermédiaire et une réunion en fin de dispositif pour faire une pré-synthèse des arguments entendus avant la clôture par exemple. Enfin, une réunion publique est nécessaire pour la présentation du compte-rendu ou du bilan, et pour la présentation de la réponse du porteur de projet.

**Dénominations :** en fonction des objectifs particuliers recherchés elle peut aussi être nommée : « réunion de proximité », « plénière du débat », « forum territorial », etc.

**Idées de configuration de la salle**



**Format « cabaret »**, les participant.e.s sont réparti.e.s par tables (débat ImPACtons!)



**Format « cabaret »**, les participant.e.s sont réparti.e.s par tables, les couleurs symbolisent des thématiques (débat Horizéo)



**Format « parlement anglais »** (débat PNGMDR)



**Format « parlement anglais »**, les participant.e.s sont face à face, l'animateur au milieu et la tribune des responsables de projet (en bleu) fait face à la tribune de l'équipe du débat (en rouge) pour bien marquer la distinction entre les deux (débat Horizéo)



**Format en « fer à cheval »** – débat éolien Dunkerque

**Tribune ou pas tribune ?**
**Une tribune, même « à plat » (sans estrade), marque la différence de statut et souvent d'expertise entre les participant.e.s. Les tribunes ne sont le plus souvent pas nécessaires : une simple table haute suffit pour signaler le lieu d'où on prend la parole. On peut aussi envisager que chacun.e s'exprime simplement depuis sa place ou vienne s'exprimer sous l'écran de projection.**

# RÉUNION PUBLIQUE

**Idées de déroulé***

**Réunion publique d'ouverture**

- (Accueil républicain par un.e élu.e si nécessaire)
- Accueil et introduction au débat par la commission
- Présentation du projet par le MO en 15min max (le reste se fera par réponse aux questions)
- Réactions à chaud de la salle (quelques prises de parole pour permettre l'expression spontanée sur les sujets les plus délicats) – 15min
- Répartis par table en sous-groupes les participant.e.s élaborent une liste de questions sur le projet mis en débat - 30min
- Chaque groupe pose sa question prioritaire mais différente de la précédente les réponses se font au fur et à mesure (question par question) et le reste des questions est recueilli et versé sur la plateforme numérique - 30min
- Prise de position de parties prenantes préparées à l'avance (élus, associations....) – 30min
- Clôture où l'équipe du débat présente les résultats de l'étude de contexte (carto des positions identifiées) et présente les modalités retenues + prochains rdv à noter – 15min

**Restitution intermédiaire du débat**

- Rapide point d'avancement sur le débat (chiffres clés de la participation) par l'équipe du débat
- Diffusion d'un micro-trottoir « vu et entendu pendant le débat »
- Pour chaque grand thème qui émerge du débat :
    1. L'équipe du débat récapitule ce qu'elle a organisé et entendu
    2. Deux ou trois « grands témoins » du débat (participant.e.s investis, parties prenantes, lycéens d'un partenariat...) expliquent comment ils ou elles vivent le débat et posent une question au responsable du projet sur le thème en question
    3. Réponses du responsable du projet
    4. Echange avec la salle

Et ainsi de suite pour le thème 2, 3, voire 4 du débat.

**Réunion thématique ou audition d'acteurs** (format « *fish bowl* »)

- Les chaises sont disposées en cercle. Au centre, 5 ou 6 chaises forment le cercle des discutant.e.s
- Elles peuvent être occupées par le responsable du projet, des grands témoins ou experts contradictoire + une ou deux chaises sont réservées pour des participant.e.s volontaires (ou membre d'un panel citoyen par exemple)
- Plusieurs questions préparées à l'avance sont discutées successivement au sein de ce cercle (15 ou 20min par question par exemple)
- La composition du cercle évolue sur demande de l'animateur ou volontariat de personnes présentes dans la salle.
- L'animateur anime un temps de synthèse collectif à la fin de la rencontre.

**Forum de synthèse**

- La salle est organisée en deux espaces : une salle de réunion et des espaces d'exposition des productions du débat (sur panneaux, écrans, maquettes, etc.)
- Après une brève introduction rappelant les événements et la participation effective aux différentes modalités, le public est invité à déambuler dans l'espace d'exposition
- Les participant.e.s débattent devant les productions, y réagissent en écrivant et collant des post-its.
- De retour en plénière, les participant.e.s réagissent librement à ce qu'ils ont vu et lu, appuient sur un élément saillant ou manquant, qu'ils voudraient voir traité dans le bilan / compte rendu

**Voir « techniques d'animation » pour une approche plus micro*

# RÉUNION PUBLIQUE

**Et en ligne ?**

- Une réunion publique peut s'organiser en ligne, mais elle perd alors certaines de ses qualités, notamment la co-présence effective du public et des décideurs, la spontanéité des échanges et des mouvements de salle, etc.
- Le passage en ligne est néanmoins nécessaire en cas si la situation sanitaire l'exige, d'éclatement géographique des publics, ou encore d'impossibilité de garantir la tenue des échanges dans une salle (perturbations, blocages, etc.).
- Dans ces cas, on privilégiera des formats assez courts (2h maximum), des interventions courtes (5 à 7 minutes), un déroulement rythmé par différentes thématiques, et enfin l'utilisation du tchat pour recueillir et traiter les questions et avis émergeant pendant la réunion.

**Les variantes entre présentiel et distanciel...**

**Le multiplexe**
**Il permet de connecter plusieurs sites entre eux, pour tenir une réunion publique multi-sites. Très utile pour des débats sur des grands territoires, mais très lourd en moyens techniques et humains. Il ne permet pas cette unité de lieu et de co-présence entre tout le public et les décideurs.**

**La réunion publique hybride**
**Le format hybride a été largement testé depuis l'épidémie de Covid. Il consiste à organiser une réunion publique en présentiel et à connecter via l'écran de projection les participant.e.s en ligne, qui peuvent ainsi participer et intervenir dans la réunion. Ce format est techniquement assez lourd et coûteux, mais il permet effectivement à des personnes éloignées de participer dans de bonnes conditions.**

**Le streaming**
**La réunion publique est diffusée en direct sur une chaîne en ligne. Les participant.e.s à distance peuvent néanmoins être actifs via le tchat, qui devient un espace autonome de débat. L'équipe du débat peut relayer les questions et avis du tchat, qui seront pris en compte pour le compte rendu.**

# ATELIER PARTICIPATIF

**Objectifs :** à la différence d'une réunion publique un atelier participatif permet de mettre les participant.e.s en situation de 1) débattre entre eux, de manière horizontale et 2) produire quelque chose collectivement

**Principales caractéristiques :** réunis en sous groupes, les participant.e.s peuvent se voir fixer des objectifs de production très variés, en fonction du contexte :

- Diagnostic / Cartographie
- Identifications de priorités / Hiérarchisation entre des priorités préétablies
- Propositions / Pistes d'actions concrètes / Scénarios alternatifs
- Etc.

A la fin des sessions de travail, chaque groupe doit désigner en son sein un.e rapporteur.se qui résumera les productions au reste des participant.e.s

**Points de vigilance :** afin de rassembler les bonnes conditions de travail en petit groupe il est recommandé de ne pas dépasser 8 participant.e.s par groupe. Si le groupe est bien équilibré, il peut s'auto-organiser, cela favorise l'horizontalité et la pluralité des expressions. Les animateurs peuvent cependant s'approcher pour vérifier que la parole circule bien, que la production avance. En revanche, si le sujet est controversé, ou si le temps d'atelier est long, il est recommandé d'avoir un facilitateur ou une facilitatrice présent.e à chaque table. Une attention particulière doit également être apportée à la manière dont sont restitués les échanges pour éviter que le temps de restitution soit trop long et redondant.

**Dénominations :** en fonction de l'objectif poursuivi on peut nommer ce avec plus de précision « atelier de controverses », « atelier des alternatives » ou « fabrique des scénarios » par exemple.

**Idées de déroulé**

**World café** (quand plusieurs thématiques doivent être discutées)

Les participant.e.s sont répartis par table et discutent en petit groupe comme dans un café en prenant des notes sur la nappe en papier. Chaque table traite d'un sujet différent.

A intervalle régulier, les participant.e.s changent de table sauf une personne (« hôte de table ») qui se charge de résumer la conversation précédente aux nouvelles personnes arrivées. L'objectif est de ne pas repartir à zéro mais d'enrichir les réflexions au fur et à mesure.

Après plusieurs rotations, les participant.e.s se rejoignent en plénière et les « hôte de table » à restituent ce qui s'est dit sur la thématique de leur table.

**Atelier « présentation et défense des alternatives »**

Préalable : un appel à proposition auprès des participant.e.s ou rédacteur.trice.s des cahiers d'acteurs (voir plus bas) pour venir proposer et défendre une alternative au projet (format défini à l'avance)

- Les participant.e.s sont répartis en sous groupe et chaque groupe accueille à tour de rôle les défenseurs d'une alternative pour un exposé de 3m + 5m de questions de compréhension par exemple. Les défenseurs tournent d'une table à l'autre. (30min)
- Temps de travail par table pour réfléchir à « quelle alternative privilégier » / « quelles conséquences pour le projet » par exemple (45min) -> les travaux sont récupérés et versés au compte-rendu
- Mise en commun et échanges libres au format plénière pour conclure

# ATELIER PARTICIPATIF

**Ateliers « Croisement de Savoirs » (méthode ATD Quart Monde)**

Objectif : offrir un cadre sécurisant pour des personnes en situation de se sentir moins légitimes que d'autres à prendre part au débat (personnes en situation de pauvreté par exemple...). Cette méthode a été développée par l'association ATD Quart Monde. En apprendre plus ici : https://www.atd-quartmonde.fr/nos-actions/reseaux-wresinski/croisement-des-savoirs/le-croisement-des-savoirs-et-des-pratiques

Les personnes se réunissent en groupes de pairs, c'est-à-dire en groupes dont la composition est volontairement homogène et où chacun se sent parfaitement libre d'être comme il est car entouré de personnes qui lui ressemblent. Chaque groupe est accompagné par un.e facilitateur.rice. D'autres groupes homogènes dans leur composition travaillent en parallèle, des mises en commun sont faites à intervalle régulier.

Déroulé possible :
- En groupe de pairs : travail sur les représentations. Chaque participant.e doit choisir une image qui lui semble correspondre à sa définition d'une notion, par exemple « l'énergie » -> par tours de parole successifs, les participant.e.s s'accordent sur l'image qu'ils souhaitent retenir pour leur groupe de pair mise en commun avec les autres groupes de pairs. Alternative pour travailler sur les représentations : établir un « portrait chinois » (si l'énergie était une couleur, un animal, etc.)
- Même travail avec une autre notion, mais cette fois les participant.e.s doivent choisir un mot et non une image
- Les groupes de pairs se présentent le fruit de leurs travaux respectivement : pourquoi avons-nous retenu cette image ? Pourquoi avons-nous retenu ce mot ? L'objectif est de stabiliser une meilleure compréhension collective des représentations qui existent autour des termes du débat.
- L'atelier se termine obligatoirement par un temps de debriefing : comment on a vécu l'atelier, ce qui pose question, la chose avec laquelle on repart....

**Forum ouvert**

Objectif : créer une dynamique de réflexion profonde sur un thème en laissant les participant.e.s libres de problématiser le thème, de choisir les sujets à approfondir et la manière de travailler. Les marqueurs de cette méthode sont l'auto-organisation, ils parient sur l'intelligence collective et traduisent la liberté et la légitimité des participant.e.s à décider de l'organisation de leurs travaux.

Les organisateurs ont défini la thématique générale à l'avance et ont prévu plusieurs espaces distincts (salle de plénière, espace d'échanges en petits groupes, ordinateurs à disposition pour faire des recherches...)

Déroulé possible :
- Accueil et présentation des principes de la procédure et du déroulé de la journée – 30min
- Brainstorming en plénière pour faire émerger l'ordre du jour (questions, sous-thèmes, déroulé...). L'animateur prend des notes sur un tableau – 30min
- Les participant.e.s se répartissent librement en différents ateliers de travail pour approfondir les questions identifiées – 1h30
- Mise en commun des travaux en plénière – 45min
- Autant d'autres « tours » que nécessaire si d'autres questions ou sujets émergent
- Clôture : Les participant.e.s résument les propositions/conclusions qui ont émergé et expriment leur ressenti sur l'expérience

# ATELIER PARTICIPATIF

**Et en ligne ?**

Un atelier participatif peut tout à fait s'organiser en ligne, à certaines conditions :

- un logiciel efficace et maîtrisé pour la répartition en sous groupe et le retour en plénière (type Zoom ou équivalent)
- une écriture en direct et visible à l'écran des contributions dans le groupe : pour cela un logiciel spécialisé « tableau blanc » (type Klaxoon ou équivalent) est souvent nécessaire
- un animateur par sous groupe, qui répartit la parole, s'assure que tout le monde s'exprime, maîtrise le temps, et rédige en direct les traces de l'échange sur un écran partagé

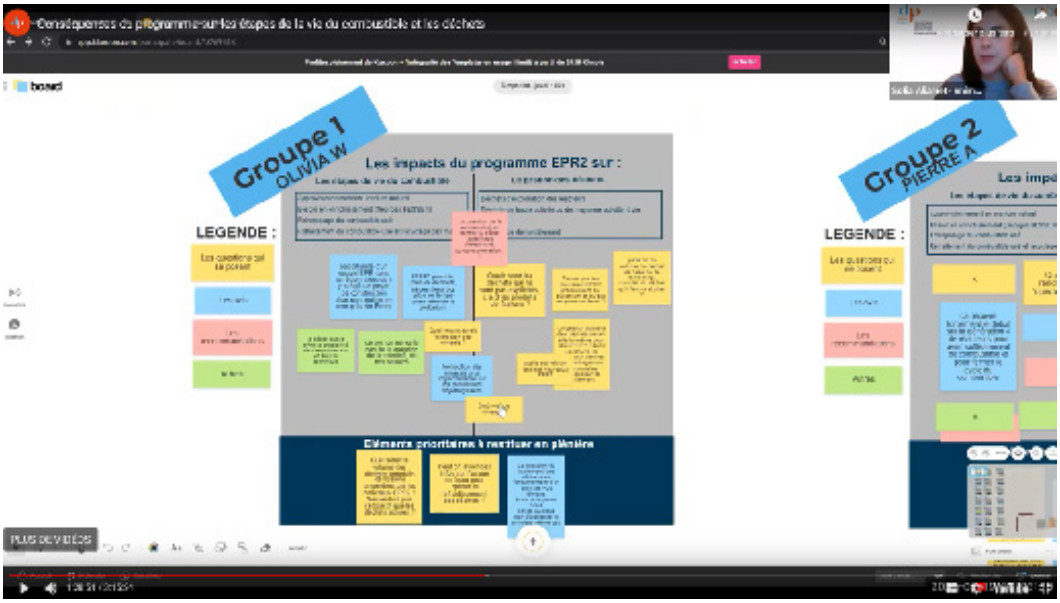


Débat public Nouveaux réacteurs nucléaires et projet Penly (19 janvier 2023)

**C'est plus difficile en ligne...**
**La spontanéité des échanges est beaucoup plus difficile en ligne. Plusieurs personnes ne souhaitent pas ouvrir leur caméra, les interventions sont moins connectées les unes aux autres, etc. L'animateur en ligne doit à la fois être très rigoureux sur le temps, et très incitatif à l'interaction des arguments : reformuler, solliciter des réactions, etc.**

**C'est plus facile en ligne...**
**Le retour en plénière est souvent facilité quand l'atelier se déroule en ligne : en effet, chaque groupe a contribué sur un même support en ligne partagé. Au retour en plénière, il suffit d'afficher le support global et de s'y déplacer pour montrer les contributions de tous les groupes.**

# DÉBAT MOBILE

**Objectif :** on désigne par débat mobile tous les dispositifs qui permettent d'aller à la rencontre du public dans des lieux de vie fréquentés. Les lieux visés peuvent permettre d'intéresser des publics « non définis » : estivant.e.s sur les plages, client.e.s sur un marché ou dans un centre commercial, passant.e.s sur une place ou le parvis d'une gare... ou à des publics « cibles » pour aller chercher des personnes peu disponibles ou peu acculturées au débat mais très concernées par le projet : salarié.e.s dans leur cantine d'entreprise, usager.è.s de la route sur une aire de repos ou travailleur.euse.s pendulaires dans le wagon bar d'un train par exemple.

**Principales caractéristiques :** cela peut se matérialiser par un barnum ou un véhicule aménagé (camionnette, triporteur...) aux couleurs du débat ou par une présence / un stand au sein d'un événement existant (salon, foire, brocante...).

**Points de vigilance :**
- Le débat mobile n'est pas qu'un outil d'information et de distribution de plaquettes... C'est un espace de participation, et il faut donc recueillir la parole et capitaliser sur des échanges le plus souvent informels. Il s'agit donc de garder une trace de ces rencontres pour pouvoir les qualifier et les valoriser.
- C'est aussi l'occasion de sensibiliser des personnes qui vont ensuite participer via d'autres canaux. Il peut alors être intéressant d'organiser un débat mobile quelques jours avant une réunion publique par exemple, pour inviter les personnes à y participer.

**Dénominations :** là encore, plusieurs appellations existent : « Le débat vient à vous », « Point de contact », « Débat itinérant », etc.

### Idées de stands, outils et animations

Série de vidéos recueillant les avis des citoyen.ne.s lors des débats mobiles – débat EOS : après discussion sur le stand, la personne a formulé une idée forte et claire. On lui propose de l'énoncer en environ 30 à 40 secondes.




Camion mobile – Débat EOS



# DÉBAT MOBILE



Bus mobile aménagé, à deux étages – débat Europacity




Cyclomaton – Débat Public Eoliennes en mer Dunkerque




Carte sur table – débat Fos Salon

Carte au sol – débat éolien Dunkerque



# DÉBAT MOBILE



Débat dans le train – débat Voie ferrée Centre Europe Atlantique (VFCEA)




Variante : l'exemple de la concertation du transport par câble Francheville <> Lyon

Hybride entre la réunion publique, le système de question-réponse et le débat mobile, le Sytral a proposé aux habitant.e.s de venir poser leurs questions directement au responsable du projet dans l'espace public, par petits groupes et par tranche de 30 min.

# DÉBAT MOBILE




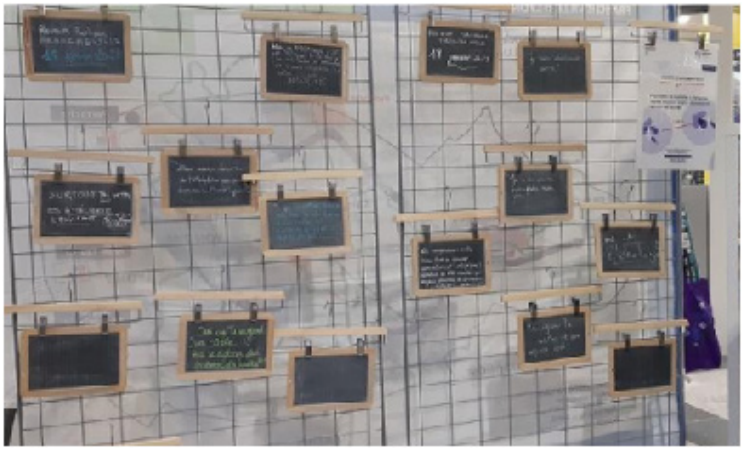

Murs d'expression – débat Europacity et concertation du transport par câble Francheville <> Lyon

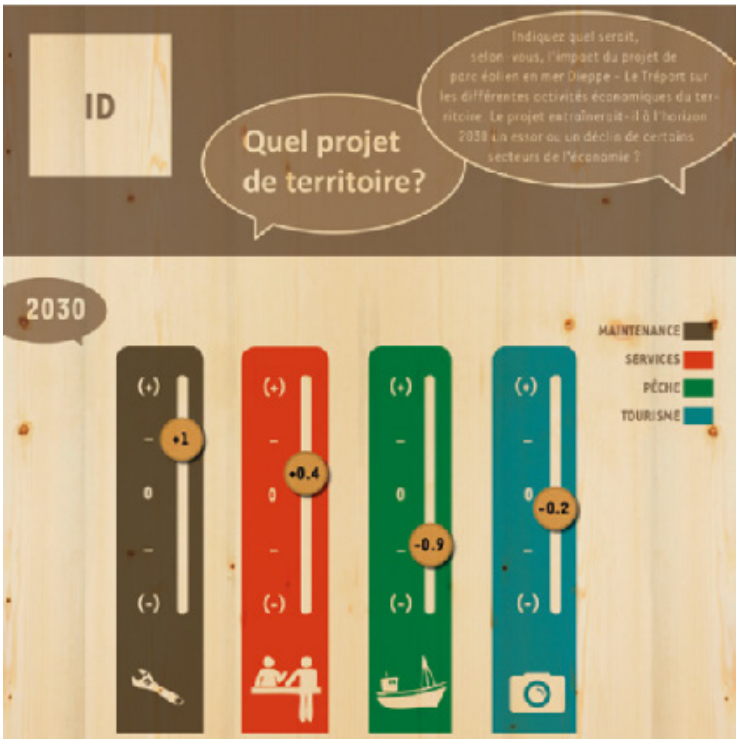


Panneau en bois avec curseurs pour échanger sur les priorités du public – débat éolien Dieppe – Le Tréport




Mur de gommettes pour estimer le degré de connaissance du projet parmi les passant.e.s rencontré.e.s – débat Fos Salon

# DÉBAT MOBILE

**Comment recueillir la parole ?**

Tout débat mobile doit prévoir une feuille individuelle sur laquelle le tiers CNDP consignera les propos de chaque personne rencontrée. Cette feuille peut être totalement libre, mais prévoir au moins la possibilité pour les personnes de donner leurs noms et coordonnées si elles souhaitent être tenues informées... Cette feuille peut être déposée dans une urne, afin de bien signifier la prise en compte de l'avis exprimé.

Une note d'ambiance ou une feuille de suivi peut être également produite, qui rassemble les observations, la tonalité des échanges, les principaux verbatims recueillis, etc.

Quand une question est posée en débat mobile, et ne peut recevoir de réponse satisfaisante sur le moment, elle peut être réintégrée et posée en ligne.


Fiche de suivi :
points de contacts

Nom prénom :

Date :

Lieu :

Distribution

Total

Nombre de documents distribués (SO + synthèse DMO) :

Rencontres

Totaux

Personnes ayant entendu parlé du débat/projet :

Personnes s'étant arrêtées devant les panneaux/objets :

Durées des conversations

Totaux

+ de 30 sec à 3mn :

+ de 3mn :

Raisons du soutien au projet

Totaux

- Soutien à la transition énergétique et aux ENR
- Projet technologiquement innovant
- Retombées locales et régionales
- Patriotisme économique
- Soutien à une brique en particulier
- Le fait que ça ne coûte rien à l'Etat
- Autres

Formulaire de suivi recto-verso – débat Horizéo

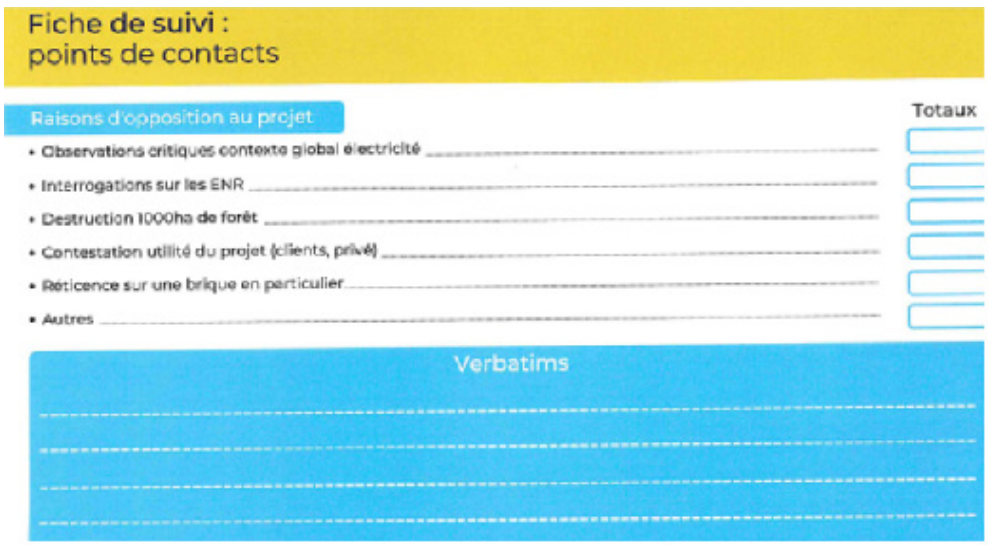
Fiche de suivi :
points de contacts

Raisons d'opposition au projet

Totaux

- Observations critiques contexte global électricité
- Interrogations sur les ENR
- Destruction 1000ha de forêt
- Contestation utilité du projet (clients, privé)
- Réticence sur une brique en particulier
- Autres

Verbatims

# MINI PUBLIC

**Objectifs :** on désigne par « mini public » toute démarche qui amène un groupe de citoyen.ne.s non spécialistes, constitué avec un effort de représentativité des publics concernés, à travailler sur un enjeu du débat et produire une contribution collective.

**Principales caractéristiques :** le groupe peut être composé d'un petit ou d'un grand nombre de personnes (de 400 pers. dans le cadre du débat PPE à 15 dans le débat PNGMDR par exemple). En fonction des objectifs et des contraintes géographiques, le travail du groupe peut se dérouler sur une seule journée (ou un seul week-end) ou plusieurs. Dans tous les cas ce travail est le plus souvent structuré autour de trois principales étapes : 1) information/formation, 2) auditions/approfondissement et 3) délibération/rédaction.

**Points de vigilance :** Le mini-public doit toujours être conçu en articulation étroite avec les autres modalités, et en particulier celles qui sont ouvertes à toutes et à tous (« maxi-public ») afin que la participation ne soit jamais fermée ou réservée à un seul groupe. La note d'éclairage « mini publics » publiée en juin 2022 par la CNDP identifie plusieurs types d'articulation possible :

- Parallèle : le mini-public travaille en même temps qu'une phase participative plus large, les conclusions s'additionnent  éclaire le décideur (ex. débat public Fos-Salon ou Dunkerque)
- Progressif : le mini-public travaille à partir des éléments d'une première phase participative plus large pour resserrer les conclusions  éclaire le décideur (ex. Horizéo )
- Ressource : le mini-public livre un avis et éclaire les échanges du débat public plus large  éclaire les publics (ex. Assemblée citoyenne du débat imPACtons!)
- Régulateur/co-garant : le mini-public produit ou régule l'information soumise au débat en testant par exemple son intelligibilité mais n'émet pas d'avis  éclaire l'organisateur et le public (ex. groupe miroir du débat PNGMDR)
- Pilote/ co-organisateur : il détermine les modalités de participation et de délibération  éclaire l'organisateur (ex. conférence de citoyens du débat Néo)
- Voir la note d'éclairage de la CNDP : https://www.debatpublic.fr/assemblees-citoyennes-retour-dexperience-sur-16-ans-dusage-des-mini-publics-par-la-cndp-3188

Quelle que soit la configuration, le mandat du mini-public (ce qui est attendu de lui, et la manière dont son travail s'articule avec la décision et le reste de la procédure) doit impérativement être formalisé, et rendu public.

**Dénominations :** en fonction de la méthode de travail retenue, on peut parler de « conférence de citoyens », « conférence de consensus », « jury citoyen », « focus group » ou tout autre appellation ad hoc (« groupe témoin », « panel citoyen », « assemblée de l'agriculture », etc.

# MINI PUBLIC

**Zoom sur le recrutement**

Le recrutement du groupe est une étape centrale du dispositif, il peut s'effectuer de plusieurs manières :

- **Recrutement par tirage au sort :** sur la base d'une base de donnée très ouverte comme les pages blanches ou d'une base de donnée plus contrainte comme le fichier d'un bailleur social sur un périmètre bien précis par exemple. Le recours au tirage au sort implique que la composition aléatoire du groupe prenne le pas sur un potentiel objectif de représentativité. L'échantillon tiré au sort peut néanmoins être « redressé » pour observer les critères minimum de l'équilibre du groupe (parité H/F, tranches d'âges, répartition géographique...)
- **Recrutement par panel :** sur la base de panels consommateurs préconstitués par des entreprises spécialisées, ce type de recrutement permet d'aboutir souvent plus rapidement à des recrutements plus pointus en terme de précision des profils recherchés.
- **Recrutement par appel au volontariat :** pour ne pas exclure des personnes qui seraient très motivées par le fait de s'impliquer

Dans certains cas, il peut également être intéressant de filtrer les personnes qui auraient des connaissances ou des intérêts avérés pour le sujet mis en débat (engagements politiques, syndicaux ou associatifs par exemple) pour ne pas fausser ou déséquilibrer les échanges.

L'approche retenue dépend du contexte et de l'objectif poursuivi. On peut chercher à constituer un groupe de personne très détachées du sujet pour avoir un avis extérieur et désintéressé, ou au contraire des personnes plus directement concernées dans une approche « focus group ». Les deux approches peuvent être mixées.

Peu importe les partis pris il est très important de pouvoir les justifier en toute transparence auprès des observateurs (porteur du projet, parties prenantes, médias...), et du groupe lui-même une fois qu'il sera constitué. Le recours à un cabinet de recrutement spécialisé est indispensable.

**Le guide d'entretien (pour le tirage au sort) :** les téléopérateur.trice.s qui vont passer les appels vont suivre un script qu'il convient de travailler très finement pour créer de l'intérêt chez les personnes appelées, leur communiquer rapidement les informations clés, sans créer de biais de recrutement. Les tiers garant.e.s doivent être associé.e.s à l'écriture de ce guide d'entretien.

**La rémunération des membres du mini-public :** elle est indispensable car elle permet :

- de garantir une meilleure diversité et représentativité des profils (cela permet de ne pas recruter que des CSP+ ou des personnes à la retraite par exemple)
- de réduire les biais de recrutement potentiels en ne recrutant pas que des personnes déjà intéressées par le sujet (entre d'autres termes « l'intéressement » à la démarche favorise le « désintéressement » au sujet)

**NB :** La pratique consiste à repartir du montant de l'indemnité réglementaire des jurés d'Assises.

# VISITE DE SITE

**Objectif :** plutôt adaptées aux débats publics et concertations portant sur des projets très territorialisés (industriels, énergétiques, ferroviaires...), les visites de site permettent aux participant.e.s d'approcher le projet dans sa dimension concrète et de s'approprier les enjeux propres au territoire. En passant par une expérience sensible engageant les sens, ces balades peuvent être de vraies ressources pour appréhender un projet dans sa dimension matérielle (superficie totale, gabarit, taille, inscription dans le paysage...).

**Principales caractéristiques :**

- Deux configurations principales peuvent être envisagées : un mode « visite » où les porteurs de projet et/ou les responsables du site sont présent.e.s et assurent la présentation du site et de ses caractéristiques , ou un mode « balade », où l'animation peut être prise en charge par l'équipe du débat et un.e partenaire extérieur
- Il est intéressant d'accompagner ces visites de divers supports : cartes, maquettes du projet ou encore livrets spécialement conçus pour la visite (contenant des informations sur le site, le projet et éventuellement des espaces pour la prise de note ...). Mais aussi de ponctuer la balade de temps de conversation/débat autour du projet et ses enjeux.
- La présence de médiateurs tels que des paysagistes, des géographes ou anthropologues ajoutent une dimension déterminante pour faire émerger de nouveaux éclairages sur le projet.
- Ces démarches peuvent faire l'objet de différents livrables, comme par exemple, un roman photo, une actualité...

**Points de vigilance :** ce type de rencontre doit respecter quelques règles pour assurer la participation du plus grand nombre : la date, l'horaire mais aussi la prise en charge du transport jusqu'au site sont des paramètres à soigner.

**Dénominations :** on peut parler de « visites de site », de « balade urbaine » ou encore de « marche exploratoire »...







Roman photo produit par le Bureau des guides à l'issue de la démarche - débat EOS



Marche exploratoire organisée et animée par l'association « Le bureau des guides » - débat EOS

# VISITE DE SITE



Visite de terrain – débat Voie ferrée Centre Europe Atlantique (VFCEA)



Visite de parc photovoltaïque voisin du futur projet Horizéo, organisé par le porteur de projet - débat Horizéo




Balade à vélo le long du tracé routier mis en débat - débat Fos Salon

# ATELIER DE LA RELÈVE

**Objectif :** associer les générations de futur.e.s professionnel.le.s qui auront à relever les défis techniques, éthiques ou politiques soulevés par les questions mises en débat.

**Principales caractéristiques :** l'atelier de le relève concerne des étudiant.e.s avancé.e.s dans leurs études (parcours professionnels, M1 ou M2) et il permet de :

- faire se rencontrer, dialoguer et débattre des étudiants d'horizons divers (sciences sociales, sciences dures, approches environnementales et techniques, voire artistiques) avant que leurs appartenances professionnelles ne façonnent leurs intérêts ou ne les conduisent à appartenir à des cercles plus hermétiques.
- mobiliser la future génération de professionnel.le.s qui auront la responsabilité opérationnelle des choix discutés lors du débat, afin de recueillir leur avis.

Différentes techniques d'animation peuvent être déployées lors de l'atelier : des jeux sérieux pour s'approprier le projet, sa complexité et les options à l'étude, et des temps de réflexion et d'échange thématiques et interdisciplinaire en groupes.

**Points de vigilance :** voir « mini public »

Atelier de la relève lors du débat sur l'eau potable en Île-de-France



# CLARIFICATION DES CONTROVERSES

*Tiré du débat PNGMDR*

**Objectif :** il s'agit de co-construire l'information sur les options techniques d'un projet qui sera mise à disposition du public lors du débat.
La clarification des controverses permet à des parties prenantes qui portent des points de vue opposés de clarifier leurs points de désaccord dans l'optique de :

1. réduire la zones de flou favorisées par les postures déclaratives et parfois caricaturales
2. rendre plus lisibles et compréhensibles pour le public les points de divergences sur un sujet donné

**Principales caractéristiques :** cette démarche nécessite un temps de travail important et doit être enclenché le plus tôt possible dans le processus. Elle est structurée en 5 étapes principales :

1. Composition du groupe des parties prenantes (acteurs dont les positions sont reconnues comme divergentes voire irréconciliables)
2. Identification des principales controverses sous la formes de questions claires, et validation de leur formulation par les parties prenantes
3. Recueil des réponses à ces questions par les différentes parties prenantes, sous une forme standardisée et destinée à une lecture par des non-spécialistes
4. Recueil des réactions de chaque partie prenante qui le souhaite aux autre réponses apportées **Les étapes 3 et 4 doivent être répétées plusieurs fois, dans une logique itérative (prévoir 3 tours en moyenne)**
5. Synthèse des arguments portés par les différents acteurs, rédigée par l'équipe du débat, dans une logique de restitution neutre, à faire validée par les parties prenantes.

**Points de vigilance :**

- la synthèse doit être rédigée dans un langage accessible à des non-spécialistes. La compréhensibilité des enjeux fait partie des défis à relever, en coopération avec les différentes parties prenantes impliquées.
- il est conseillé de documenter la démarche de clarification des controverses de manière à pouvoir en restituer toutes les étapes au public et l'intéresser à la démarche même.

# DIALOGUE 3D

*Tiré du débat sur la 3ème ligne de métro à Toulouse*

**Objectif :** le dialogue 3D consiste à réunir en « multiplexe » (c'est-à-dire en même temps, mais pas au même endroit) trois groupes de personnes potentiellement porteuses de points de vue attentes et intérêts différents pour comparer les positionnements entre ces différents groupes. Par exemple, sur le projet de troisième ligne de métro à Toulouse, l'équipe en charge du débat a cherché à comparer les positionnements de citoyen.ne.s issu.e.s de trois échelles géographiques différentes pour déterminer si l'opinion des publics est liée aux territoires dans lesquels ils résident :

- Un groupe de personnes résidant dans les communes directement impactées par le projet
- Un groupe de personnes résidant dans l'aire desservie par le réseau de transport intercommunal
- Un groupe de personnes résidant dans la Région (anciennement Midi-Pyrénées)

**Principales caractéristiques :** les trois groupes (ou plus) travaillent en alternant des temps de travail en groupe et des temps de mise en commun en visioconférence.

**Point de vigilance :** sur le plan technique et logistique ce format requiert des ressources importantes qu'il faut anticiper (temps de préparation, coûts...) -> voir p.13 « multiplexe ».

# #03

# TECHNIQUES D'ANIMATION DES RENCONTRES

# LES GRANDS PRINCIPES DE BASE

Dynamique, incarnée, adaptée aux réactions de la salle, respectueuse de la diversité des personnes présentes et inclusive... la bonne animation des rencontres est le meilleur moyen de mettre en acte les principes du débat public et de créer à moyen terme une relation de confiance avec les publics. Avant, pendant et après la rencontre, voici les grands principes à observer :



**Avant :**

- Bien définir et communiquer les intentions et objectifs de la rencontre
- Etre précis sur la durée et les horaires de la rencontre
- Présenter l'ordre du jour ou le déroulement de la rencontre et échanger brièvement avec la salle pour s'assurer qu'il convient
- Clarifier les rôles de chacun.e (porteur.se de projet, animateur.rice, garant.e, équipe du débat...)
- Penser l'organisation de l'espace pour permettre à chacun.e de se sentir à l'aise et légitime de prendre la parole (éviter les dispositions trop binaires sachant.e.s/profanes -> voir p.10 et suivantes)
- Selon le nombre de personnes présentes, organiser en début de rencontre un « brise-glace » qui permette de mettre les gens à l'aise et d'apprendre à se connaître. A défaut, il est a minima recommandé de poser quelques questions auxquelles les participant.e.s répondent à main levée : « qui habite dans tel périmètre ? », « qui a entendu parler du débat via tel canal ? », « qui n'a jamais entendu parler de telle question ? »
- Définir le cadre des échanges et en préciser ou rappeler les règles : être concis et direct dans ses prises de parole (il est possible de limiter les prises de parole à 3 min par exemple), lever la main pour demander la parole, priorité donnée à ceux/celles qui n'ont pas encore eu la parole, ne pas couper la parole, écouter activement les autres...

**Pendant :**

- Veiller à ce que les prises de paroles respectent le plus possible la parité de genre
- Ne pas laisser quelqu'un monopoliser la parole (cf. le maximum de 3min)
- Lorsque c'est nécessaire, résumer et reformuler certaines prises de parole, sans porter de jugement sur les positions et points de vue exprimés
- Etre vigilant.e à ce que tout le monde soit à l'aise pour s'exprimer
- Faire des points de gestion du temps en se référant au déroulé annoncé
- Si des conflits ou des tensions apparaissent essayer de les désamorcer en rappelant le cadre (d'où l'utilité d'avoir renforcé sa légitimité au départ en s'étant assuré que le déroulé et les règles de prise de parole convenaient à la salle). Une tension ne doit pas être ignorée, elle peut même être le signe qu'il faut recentrer le débat autour.
- Oser faire évoluer le déroulé si cela semble raisonnable au vu du contexte (y compris l'heure de fin de réunion). Vérifier avec la salle que cette modification répond à un besoin exprimé. Etre transparent.e sur la manière dont on anime et les choix qui sont faits.
- Inviter les participant.e.s à s'exprimer en leur nom propre et pas au nom d'un groupe indéfini (comme « ce que veulent les Français.es c'est... » ou « les habitant.e.s ne veulent pas de... »)
- Se mettre à la place des participant.e.s les plus profanes sur le sujet et systématiquement demander aux intervenant.e.s de développer les sigles ou expliciter les termes techniques
- Demander régulièrement au public s'il a des questions ou des demandes de précision

# LES GRANDS PRINCIPES DE BASE





Débat imPACtons!

**Après :**

- Clore les échanges en faisant référence au respect du déroulé tout en ouvrant une possibilité de poursuivre les échanges d'une autre manière (via la plateforme participative, en venant à la réunion suivante, en laissant sa question par écrit dans une boîte à la sortie de la rencontre...)
- Remercier les personnes présentes de leur participation
- Rappeler les prochaines échéances du débat
- Inciter les personnes présentes à parler du débat dans leur entourage
- Eventuellement : poser une ou deux questions à main levée pour demander aux participant.e.s si ils ou elles sont satisfait.e.s de la rencontre : « est-ce que la rencontre correspond à ce que vous attendiez ? », « que préconiseriez-vous pour une prochaine fois ? » etc.
- D'une manière générale, analyser la manière dont s'est déroulée la rencontre pour améliorer sa pratique pour les prochaines



Débat imPACtons!

# FORMATS, OUTILS OU SÉQUENCES TYPE

Les grands principes énoncés ci-dessus sont applicables à presque tous les formats de rencontres qu'elles soient très interactives ou plutôt descendantes. Voici maintenant quelques « séquences type » que l'on trouve fréquemment dans les déroulés d'ateliers participatifs.

**En vrac**

- **Brainstorming :** chaque personne lance des idées sans filtre et sans censure pour stimuler la créativité et ne passer à côté d'aucune piste. Un.e facilitateur.rice prend des notes en direct. Peut être associé à de la facilitation graphique ou à la technique des « chapeaux de Bono » (voir p.42).
- **La carte collective (post-it) :** à une question précise, chaque participant.e est appelé.e à répondre en utilisant un nombre limité de post-it (une idée par post-it). Chacun.e vient ensuite expliciter et poser ses post-it sur une grande feuille vierge, et peut déplacer / rapprocher les post-its par thème ou par grand domaine. La feuille qui recueille et organise les idées individuelles placées et reliées entre elles, devient progressivement une carte collective.
- **Tour de parole :** réparti.e.s en sous groupes, les participant.e.s à un atelier prennent la parole successivement, dans le sens des aiguilles d'une montre, pour réagir individuellement à une proposition. Une fois le premier tour terminé, un second tour peut avoir lieu en réaction aux premières positions exprimées : est-ce que ce que j'ai entendu m'a fait changer d'avis, est-ce que j'ai envie d'ajouter quelque chose, de nuancer autre chose ? Etc. Ce formalisme permet parfois d'éviter que la discussion libre entrave la bonne écoute de chaque point de vue.
- **Hiérarchisation de propositions :** lorsqu'un premier temps de travail a permis d'aboutir à plusieurs propositions, il est souvent utile de les classer par ordre d'importance ou de priorité pour resserrer le débat. On peut affecter à chaque participant.e un certain nombre d'autocollants à distribuer à chaque proposition. Il/Elle peut tous les affecter à une seule proposition ou les répartir... les 5 propositions recueillant le plus d'autocollants sont conservées par exemple.
- **Jeu de rôle :** chaque personne se voit attribuer un rôle sous la forme d'une petite carte à tirer par exemple : « usager.ère régulier.ère », « élu.e », « nouvel.le arrivant.e », « opposant.e au projet »... permettant de se mettre à la place d'une autre personne qui peut avoir une analyse, des intérêts, un point de vue différents.

**Les chapeaux de Bono**

**Objectif :** proposer aux participant.e.s d'adopter des postures prédéfinies à l'avance vis-à-vis de la question à débattre afin de contourner les impasses auxquelles se heurtent couramment des échanges en petits groupes (bonnes idées jugées « non réalistes », éléments factuels éclipsés par une idée enthousiasmante, émotions discréditées au profit de propos techniques, etc.). Cela permet aussi aux participant.e.s de sortir de la posture qu'ils/elles adoptent par défaut, parce que c'est dans leur tempérament.

Chaque posture est représentée par un chapeau (ou tout autre objet : cartons colorés, gommettes...) de couleur différente :

1. Blanc : information/neutralité -> ne rapporter que des faits, ne mentionner que des aspects techniques ou pratiques de la question débattue
2. Rouge : intuition/émotions -> ne parler que de ressentis sans avoir à apporter de justification pour étayer son propos
3. Noir : critique négative, pessimisme -> anticiper tout ce qui pourrait mal se passer, faire valoir uniquement des dangers, des obstacles ou des risques
4. Jaune : critique positive, optimisme -> se projeter uniquement dans un scénario idéal, où tout fonctionnerait parfaitement ou alors où tous les espoirs sont permis
5. Vert : créativité -> proposer des idées farfelues, provocantes, non conformistes...
6. Bleu : synthèse/consensus/organisation/rigueur -> proposer une manière de fonctionner et d'avancer en prenant en compte l'ensemble des autres chapeaux.

# FORMATS, OUTILS OU SÉQUENCES TYPE

**Déroulé :**
- La thématique/question et les règles de l'exercice sont présentées – 5min
- Répartition aléatoire des chapeaux et ordre de prise de parole (sauf le bleu qui doit toujours intervenir à la fin du tour de parole car c'est celui qui permet de resserrer la réflexion) – 5min
- Les différents chapeaux s'expriment à leur tour dans un temps défini pouvant varier en fonction des besoins – 40min
- Le chapeau bleu conclut en synthétisant les positions et en présentant le plan d'action pour la suite ou les conclusions de la séance – 5min

**Débat mouvant**

**Objectif :** matérialiser de manière physique le positionnement de l'ensemble des participant.e.s et leur permettre de le nuancer ou de le modifier en fonction des arguments échangés.

Les participant.e.s sont debout dans une salle spacieuse. Une question est posée par l'animateur.rice et les participant.e.s y répondent en se déplaçant vers un côté ou l'autre de la salle. Au centre, un axe représente une limite entre d'accord/pas d'accord, pour/contre ou oui/non. A la suite de ce positionnement spontané, les participant.e.s expliquent leur position physique et argumentent leur positionnement vis-à-vis de la question posée. Les arguments sont ensuite énoncés (en ping-pong par « camp ») et les participant.e.s peuvent se déplacer au fur et à mesure si leur opinion évolue. Des participant.e.s peuvent se positionner au centre, indiquant ainsi qu'ils/elles sont dans une posture de doute ou d'incertitude... jusqu'à ce qu'ils/elles soient éventuellement convaincu.e.s par l'un des deux camps.

**Déroulé :**
- Explication des règles du débat mouvant – 5min
- Présentation du sujet et de la question posée – 5min
- Débat mouvant et argumentation – 20/30min
- Synthèse des arguments – 5min
- Cette séquence peut être répétée sur différentes questions

**Décision par consentement**

**Objectif :** arrêter une position collective non pas par consensus (une position sur laquelle tout le monde est d'accord), mais par consentement (une position qui ne suscite aucune objection insurmontable).

**Déroulé :**
- Présenter la proposition soumise à décision
- Faire un tour de question et de clarification pour s'assurer que tous les enjeux sont compris correctement
- Tour de réaction et de propositions de bonification enrichissant la réflexion
- Ajuster la proposition initiale (modification, suppression...)
- Tour d'objections, puis tour de réponse aux objections : des objections persistent, des tours se répètent autant de fois que nécessaire à partir de la phase modification pour enfin valider et adopter la proposition.

# BRISE-GLACE

**Objectifs :**
- Créer un climat de confiance propice à l'échange
- Stimuler la créativité et la réflexion
- Impliquer tous.tes les participant.e.s dès le début de la rencontre en se décentrant de postures professionnelles pures pour injecter une dimension un peu plus personnelle aux échanges

**Principales caractéristiques :**
- Plus facile à mettre en place lorsque le nombre de participant.e.s n'est pas trop élevé (quelques dizaines)
- Il en existe énormément (beaucoup d'exemples et de ressources se trouvent sur Internet) et chacun.e peut en inventer en s'appuyant sur les ressorts suivants, en fonction de l'objectif poursuivi : le jeu, l'implication du corps, la stimulation de la créativité, le travail d'équipe, l'humour, le fait d'apprendre à se connaître...

**Diviser les participant.e.s en binômes pour qu'ils/elles échangent 5 min autour de questions prédéfinies (métier, passion, trait caractéristique etc.), ensuite chaque personne présente l'autre au reste du groupe.**

**Chaque personne exprime en une phrase pourquoi elle est là et quelles sont ses attentes par rapport à la démarche participative.**

**Placer les participant.e.s en cercle, avoir une balle qui symbolise le bâton de parole ; chaque personne qui reçoit la balle dit son prénom et donne quelques informations courtes sur elle. Quand tout le monde est passé, un deuxième tour est organisé : les participant.e.s se lancent la balle lorsqu'ils/elles ont mémorisé des informations les un.e.s sur les autres.**

**Chaque personne raconte une anecdote et les autres participant.e.s doivent deviner si elle est vraie ou fausse.**

**Chaque personne présente le fruit, l'animal ou la couleur qui le représente le plus.**

**Les personnes doivent se mettre en ligne dans l'ordre de la couleur des yeux.**

**Le tour de météo : chaque personne se présente rapidement en quelques mots et dit comment est sa météo intérieure, c'est-à-dire comment elle se sent.**

**Pelote de laine : même principe que pour la balle mais le lien est matérialisé par une pelote de laine qui se tisse au fur et à mesure comme une toile d'araignée entre les participant.e.s.**

# DU « FACT-CHECKING » ?

**Objectifs :**

- Vérifier des faits sur une question factuelle et connexe, dont la non résolution entrave la discussion sur une ou des questions centrales pour le débat ou la concertation.

**Principales caractéristiques :**

- La vérification des faits controversés au cours des débats ou des concertations est une démarche très délicate car elle implique que la structure émettrice soit neutre, objective et en mesure d'arbitrer sur une question précise alors que bien souvent les questions controversées le sont justement parce qu'il est complexe voire impossible de trancher. Dans la plupart des contextes, il n'est pas recommandé de se positionner en arbitre sur des questions de fond, mais plutôt de poser, en amont, un cadre commun au débat, qui soit partagé par les différentes parties prenantes.
- Dans certaines situations précises, si les points de désaccord portent sur des questions factuelles et vérifiables dont la non résolution entrave la poursuite des échanges sur une question centrale pour le débat ou la concertation, il peut être envisagé de vérifier des faits, en différé.
- Dans tous les cas, il convient de faire appel à des points de vue contradictoires, soit en en faisant un travail collectif et participatif, soit en sollicitant plusieurs avis avant d'en proposer une synthèse.

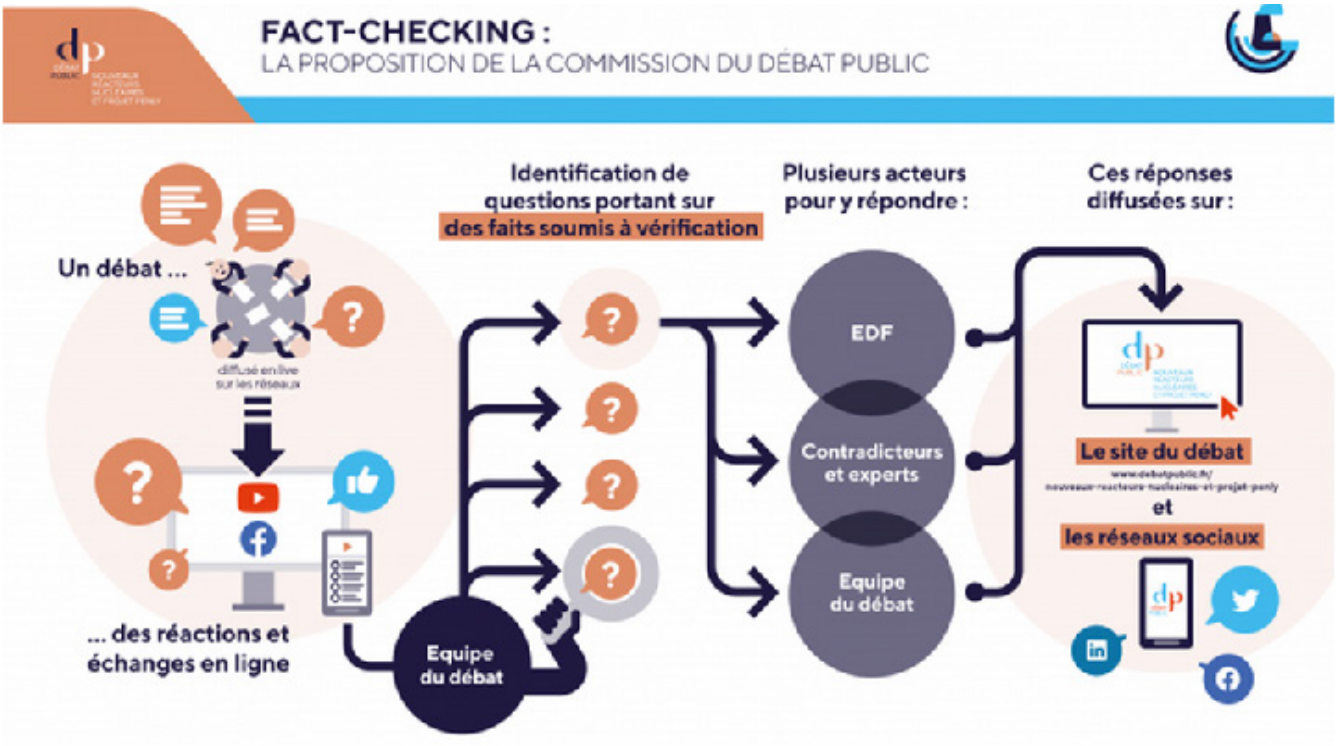


Proposition de dispositif de « fact-checking » dans le cadre du débat Nouveaux réacteurs nucléaires et projet Penly

# FACILITATION GRAPHIQUE

**Objectif :** il s'agit de représenter des idées, des concepts, des arguments ou des informations à l'aide de supports visuels, souvent sous forme de dessins et de textes, afin d'en faciliter la compréhension, la visualisation ou la mémorisation.

**Principales caractéristiques :** la facilitation graphique peut se déployer à différentes étapes de l'événement participatif :

- En amont, comme support d'information ou de communication en vue d'une réunion ou d'un atelier. Cela permet à l'information d'être accessible au plus grand nombre, compréhensible et plus facilement mémorisée.
- Pendant un événement participatif, pour illustrer en direct et de manière visuelle les échanges, idées et arguments. A ce moment-là, la facilitation graphique permet aussi de synthétiser et de structurer les idées de l'ensemble d'un groupe. Concrètement, un.e facilitateur.rice neutre et extérieur.e aux échanges, dessine et écrit en continu les principaux points qui émergent lors d'une discussion sur une grande feuille en papier.
- Après, en tant que compte-rendu graphique pour donner à voir et synthétiser les conclusions des échanges des participant.e.s. A cette étape, la facilitation graphique permet de valoriser les contributions du public matérialisées sous une forme plus facile d'appropriation.

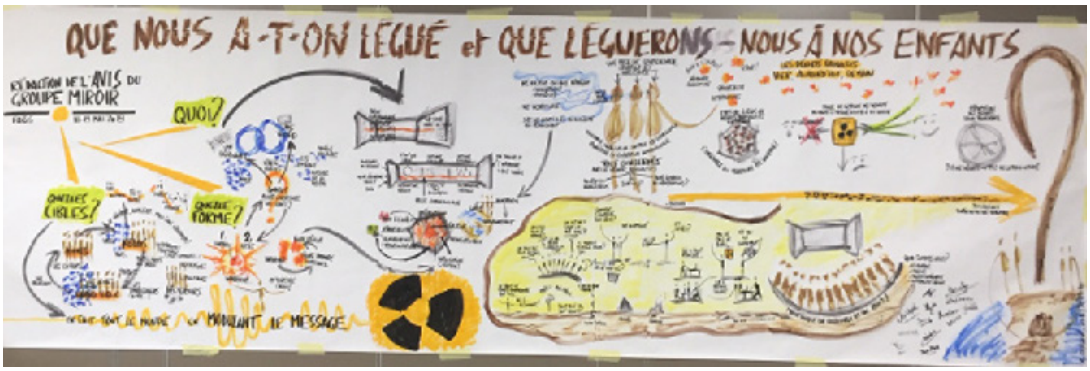


Débat PNGMDR

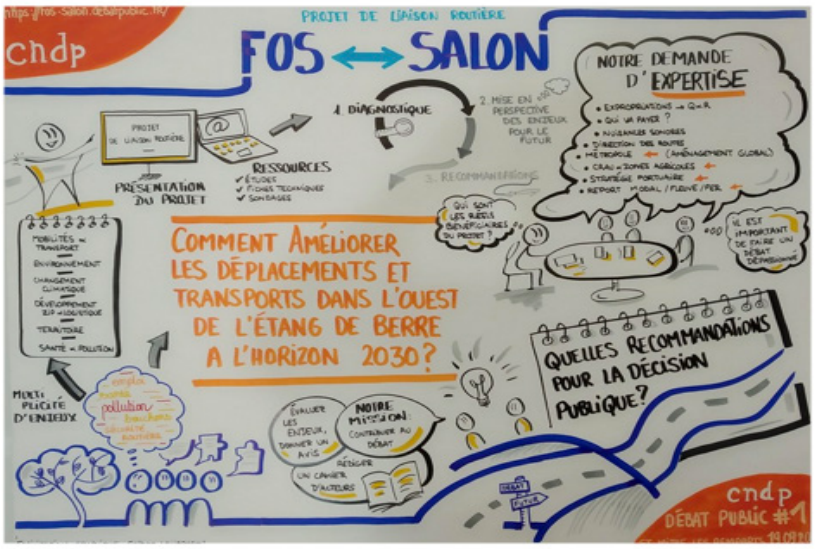


Débat Fos Salon

# FACILITATION GRAPHIQUE

**Variante :** l'exemple de la mission de conseil pour le Conseil national de l'alimentation (CNA)

C'est l'ensemble du dossier d'information préalable qui a été réalisé sous la forme de planches graphiques)

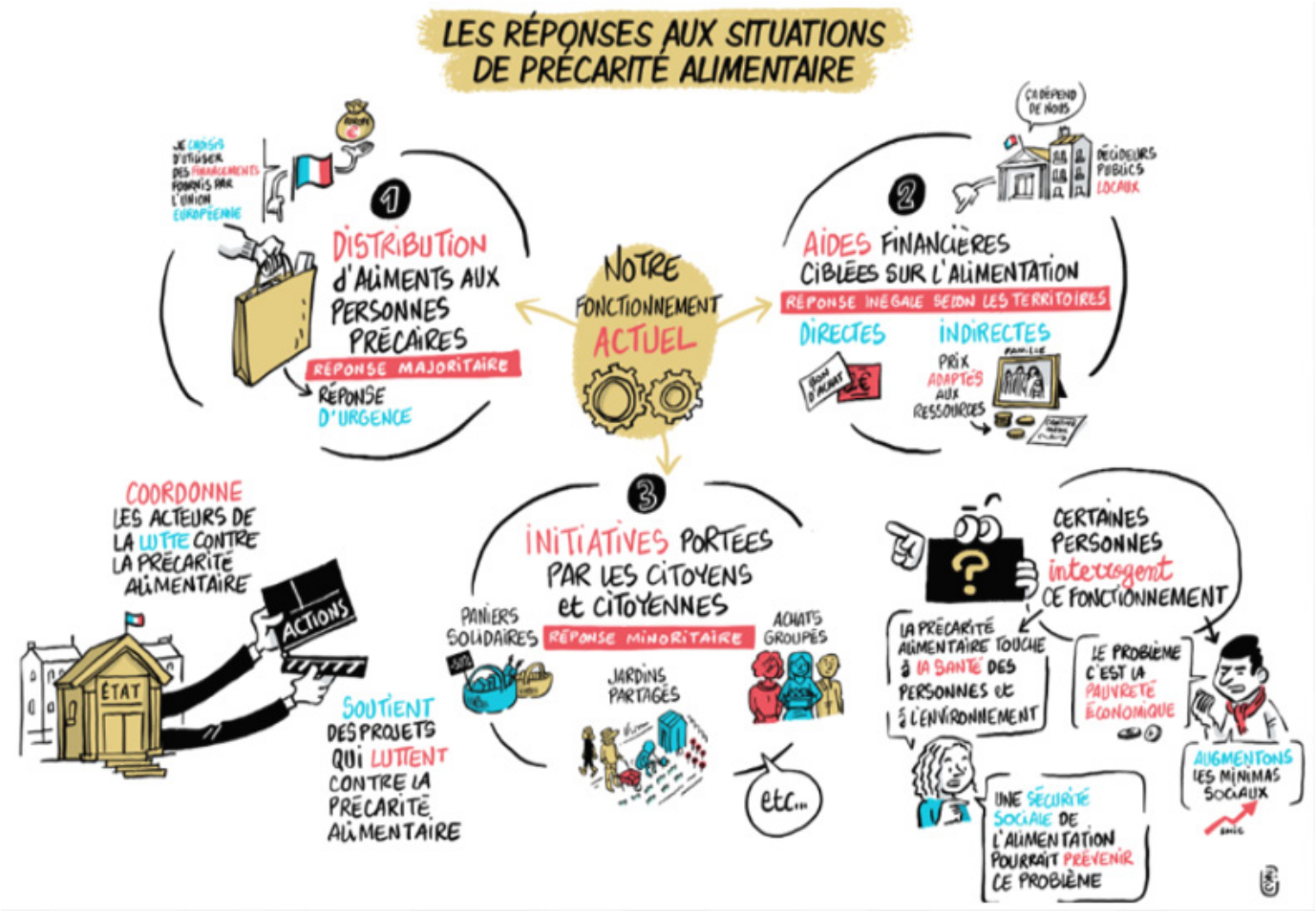

# VIDÉOS COURTES DE RESTITUTION

**Objectif :** donner à voir les contenus et à sentir l'ambiance d'une rencontre a posteriori à travers une vidéo courte pour la valoriser sur le site et les réseaux sociaux et donner envie de consulter le replay ou les produits de sortie.

**Principales caractéristiques :**

- Format « reportage » avec un reporter qui interroge des participant.e.s pour recueillir leur ressenti avant et/ou après la rencontre
- Doit donner une image équilibrée et transparente de la rencontre, y compris sur ses éventuels points faibles
- Autre format possible : le « zapping » du débat ou de la concertation : un montage rythmé et sans commentaire qui donne à voir la diversité des modalités et/ou des points de vue recueillis.



Débat Nouveaux réacteurs nucléaires et projet Penly



# #04

# OUTILS ET SUPPORTS DE CONTRIBUTION

# CAHIERS D'ACTEURS

**Objectif :** il s'agit de proposer un format unique qui permette à chaque structure, quel que soit son poids et ses moyens, de publier aux mêmes conditions, un support qui sera porté à la connaissance du public. Ils sont une des formes la plus incarnées du principe de la CNDP de l'égalité de traitement des arguments du public et des acteur.ice.s.

**Principales caractéristiques :**
Outil historique de la CNDP, ils sont une modalité d'expression et de contribution dédiée aux personnes morales (collectivité territoriale, association, chambre consulaire, syndicat professionnel, organisme public, parapublic ou privé...) qui souhaitent faire connaître leur position sur tout ou partie des enjeux mis en débat.

Les cahiers d'acteurs sont des contributions écrites qui résument la position et les arguments de ces acteurs s'inscrivant dans une structure et une mise en page prédéfinies. Ce sont donc à la fois des moyens d'information pour le grand public qui a accès à des points de vue argumentés et des outils d'expression.






# CARTE T

**Objectif :** fournir une alternative au numérique pour recueillir un avis concis, informer sur le débat et le projet ou recueillir des contacts pour mobiliser ultérieurement ou inscrire à la newsletter du débat.

**Principales caractéristiques :** sous la forme d'un coupon pré-affranchi à retourner par voie postale, la carte T peut être adossée ou non à un autre support (volet détachable d'un dépliant, d'un supplément presse...).
Bien que le support soit par nature restrictif notamment par sa taille, il peut faire l'objet d'une diffusion massive et toucher des publics peu à l'aise avec le numérique.

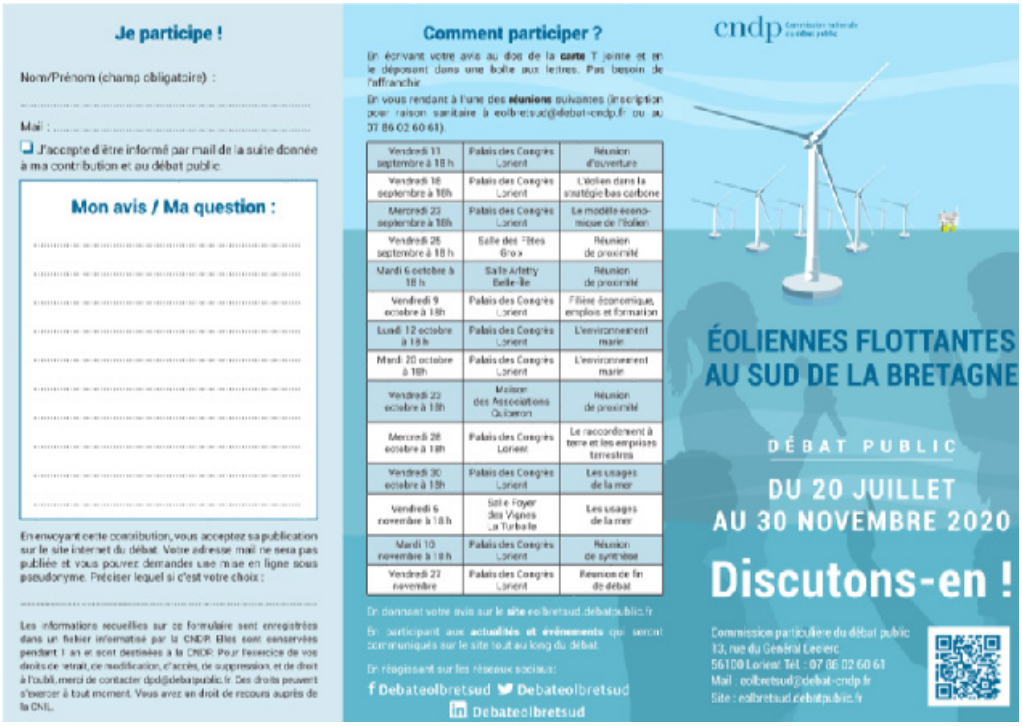


Dépliant d'information avec carte T – débat éolien au sud de la Bretagne

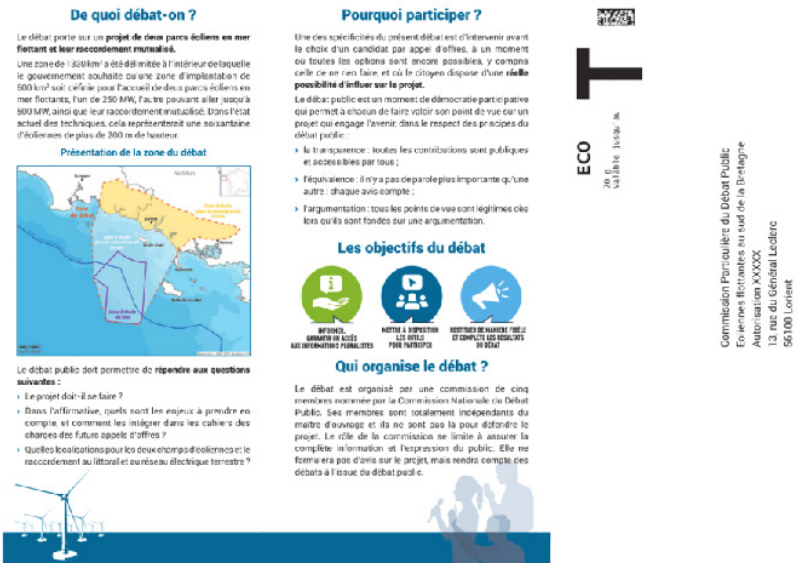

# URNES ET FORMULAIRES

**Objectif :** faire exister le débat dans des lieux de vie où les personnes pourront consulter un peu d'information et s'exprimer à leur rythme.

**Principales caractéristiques :** implique un accord avec les structures accueillantes + un système pour relever régulièrement les formulaires glissés dans l'urne (scan par la structure d'accueil ou tournée de ramassage par un prestataire...).






133 urnes déposées dans des lieux divers (collectivités, centres sociaux, centres commerciaux...) dans le cadre du débat sur les nouveaux réacteurs nucléaires et le projet Penly.

# PLATEFORME PARTICIPATIVE

**Objectifs :**
- Permettre une participation désynchronisée (les personnes participent quand elles en ont le temps, pas forcément en même temps) ;
- Lever les contraintes géographiques (Internet permet de ne pas territorialiser les échanges, on participe de la même manière où que l'on soit) ;
- Toucher des personnes pour qui le numérique constitue un canal d'expression ancré dans le quotidien (des jeunes, des actifs...).

**Principales caractéristiques :** différentes fonctionnalités de base permettent généralement aux internautes :
- De déposer leur avis / faire connaître leur position
- De débattre entre eux dans des espaces thématiques
- Poser des questions au maître d'ouvrage
- Partager des sources / ressources

**Points de vigilance :** tout au long du débat, il est indispensable de créer autant de ponts que possible entre les contributions reçues en ligne et hors ligne. Par exemple, on peut démarrer une réunion thématique par un bref résumé de ce qui aura déjà été versé en ligne comme arguments, ou à l'inverse poster des verbatims d'ateliers participatifs sur une discussion thématique de la plateforme participative par exemple.

L'ensemble des contributions recensées sur la plateforme participative doit être versé au compte-rendu au même titre que les contributions exprimées dans le cadre d'événements participatifs en physique.

# « NÉO AN KAMARAD »

*Tiré du débat Néo*

**Objectifs :**
- S'adapter aux usages quotidiens du public grâce à une application mobile
- Inviter le débat dans des conversations privées

**Principales caractéristiques :** concrètement, l'application comporte une série de questions auxquelles les participant.e.s sont invité.e.s à répondre après échanges et débats entre groupes. L'ensemble des contributions est ensuite analysé et intégré au compte rendu du débat.

En poussant le modèle des réunions d'initiative locale, l'application Néo an Kamarad a fait le pari de mobiliser le public en investissant par le numérique différents espaces de sociabilité (famille, ami.e.s, collègues de travail...) et en proposant une modalité de participation peu coûteuse en temps, en déplacement, en organisation et en capacités individuelles d'expression orale en public.




**DÉBATTEZ AVEC VOTRE ENTOURAGE DE L'AVENIR DU BARACHOIS !**

Un débat public sur la Nouvelle Entrée Ouest de Saint-Denis s'est tenu du **15** septembre jusqu'au **31 décembre 2020.**

**Près de 4500 personnes** ont profité d'être ensemble chez eux, à l'école, ou entre collègues, pour échanger et répondre à **4 questions à propos du Barachois via leur smartphone.**

# « MON POINT DE VUE EN X ÉTAPES »

*Tiré du débat éolien en Normandie*

**Objectif :** il s'agit de permettre aux internautes de découvrir progressivement les différents points de vue qui existent sur le projet pour se faire leur propre avis en évitant le « phénomène de la page blanche » qui inhibent souvent les citoyen.ne.s qui n'ont pas d'avis a priori sur une question.

**Principales caractéristiques :** l'outil se présente comme un mi chemin entre un questionnaire en ligne et un jeu. Chaque étape du questionnaire donne le choix aux participant.e.s d'adhérer, de compléter ou de réfuter un point de vue existant (copié sur de vraies contributions déjà récoltées pendant le débat ou pendant une précédente concertation par exemple) ou bien de développer leur propre point de vue s'il n'est pas représenté.

Pour chaque question, l'outil permet également d'approfondir en facilitant l'accès à des ressources complémentaires.

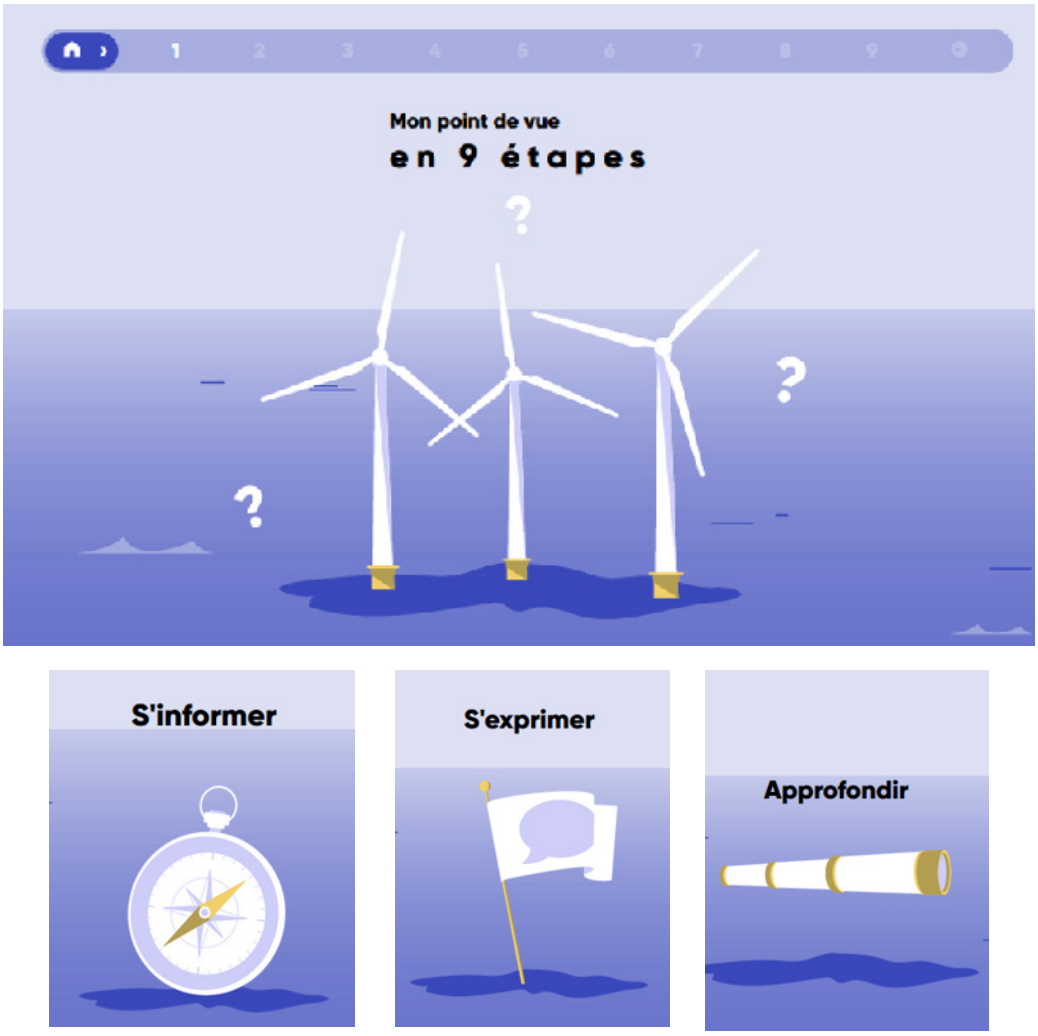


Captures d'écran de la page d'accueil de l'outil développé pour le débat éolien en Normandie :
https://www.armadiyo.com/debat-public-eolmernormandie/monpointdevue

# « MON POINT DE VUE EN X ÉTAPES »

*Tiré du débat éolien en Normandie*

1. Le point du vue du/de la porteur.se de projet est présenté et des ressources complémentaires (vidéos ou documents à télécharger) sont proposées







2. Plusieurs autres points de vues contrastés, et issus d'une première phase de débat, sont présentés










3. L'internaute est invité.e à indiquer duquel des points de vues présentés il/elle se sent le plus proche, ou alors à développer son propre point de vue. Il est aussi possible de sélectionner une case « je n'ai pas d'avis »






# JEU VIDÉO

*Tiré du débat éolien au large de la Nouvelle-Aquitaine avec le jeu « Energie 2049 »*

**Objectif :** permettre à un public de jeunes internautes de s'approprier les enjeux du débat et d'élaborer une contribution sous un format ludique.

**Principales caractéristiques :** disponible sur ordinateur (depuis un navigateur) ou sur smartphone depuis n'importe quel fournisseur d'application mobile, le jeu projette les joueurs en 2049, soit une année avant d'avoir eu à atteindre l'objectif de neutralité carbone. Alors que la France a tardé à mettre en place sa transition énergétique, le joueur doit se mettre à la place de la Maire d'une commune littorale et faire des choix concernant un projet de parc éolien en mer, en tenant à la fois compte de la décarbonation de l'énergie mais aussi des critères de l'opinion publique, du prix de l'électricité, et de la protection de la biodiversité.

**Point de vigilance :** les choix des joueur.euse.s doivent pouvoir être versés dans le compte-rendu du débat au même titre que d'autres contributions formées lors de modalités de participation plus « classiques ».

Voir : https://energie2049.fr






# LES KITS DE DÉBAT

**Objectif :** il s'agit de permettre à des groupes de personnes (particuliers ou personnes morales) d'être autonomes pour débattre ou faire débattre sur le projet, tout en faisant remonter leurs conclusions à l'équipe du débat. C'est un bon moyen de démultiplier les rencontres, d'embarquer des structures en partageant avec elle la capacité d'organiser le débat, et de faire de la place à des spécificités liées aux lieux de vie, aux territoires ou aux structures porteuses.

**Principales caractéristiques :**
- Un kit de débat comprend : des documents d'information sur le débat (dossier du débat, synthèse, avis, études), un canevas de compte-rendu types, les règles du débat, des suggestions de thématiques, une fiche d'évaluation de la démarche...
- L'organisation est laissée aux groupes qui se saisissent des kits et se signalent à l'équipe en charge du débat, qui peut choisir d'être présente ou non.

**Points de vigilance :**
- Les partenaires pressentis, souhaités ou volontaires doivent vraiment se sentir accompagnés et valorisés dans leur démarche (prise de contact téléphonique, conseil, valorisation sur le site internet, aide à la mobilisation, accusé de réception du livrable, envoi du compte-rendu du débat...)
- Le canevas de compte-rendu doit être bien conçu et facile d'appropriation pour faciliter l'exploitation des données remontées par les partenaires

**Dénominations :** en fonction du contexte, ce type d'outil peut également correspondre à des « réunions d'initiative locale (RIL) », des « initiatives partenariales », des « débats autoportés » ou encore des « débats maison »

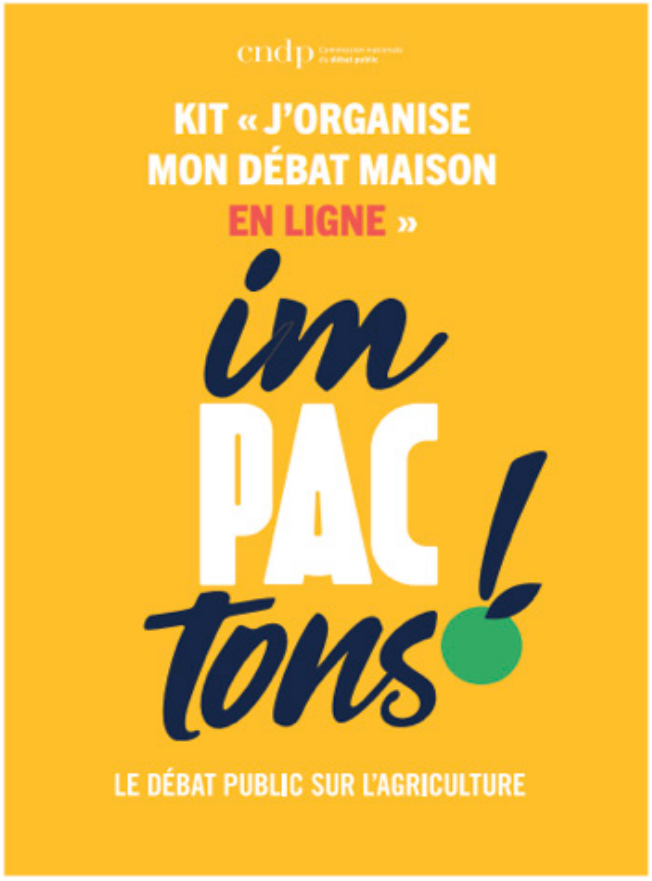


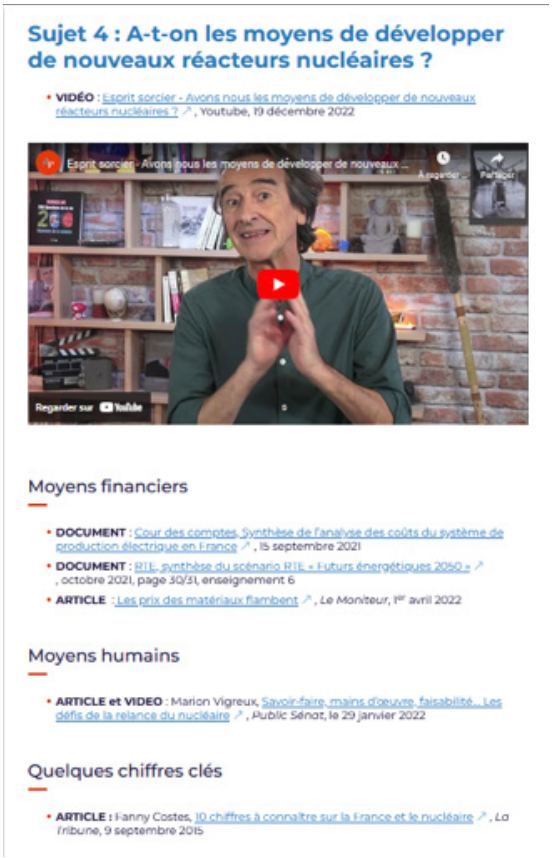


Couvertures des kits de « débats maison » du débat imPACtons! Et extrait du kit du débat « Nouveaux réacteurs nucléaires et projet Penly »

# LES KITS DE DÉBAT

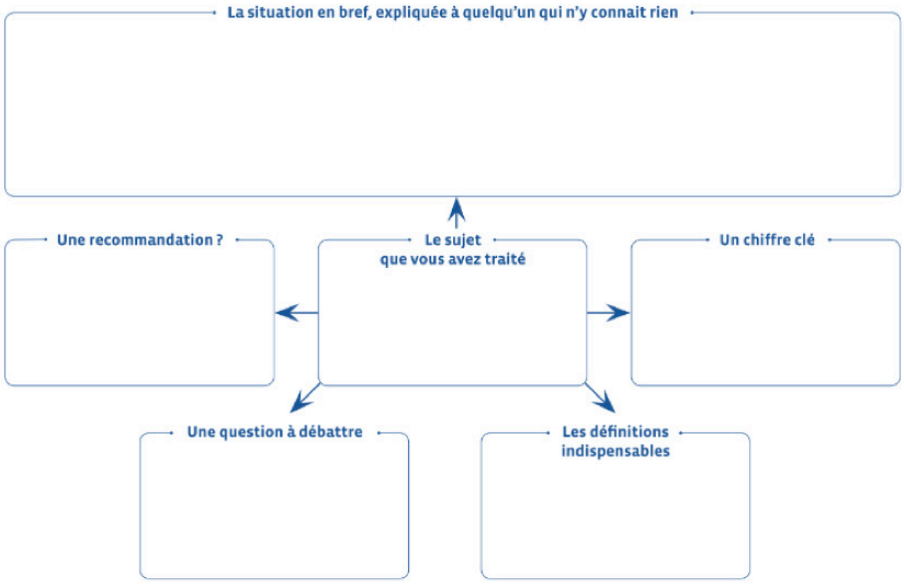


Poster de restitution fourni dans le kit de débats lycéens du débat PNGMDR

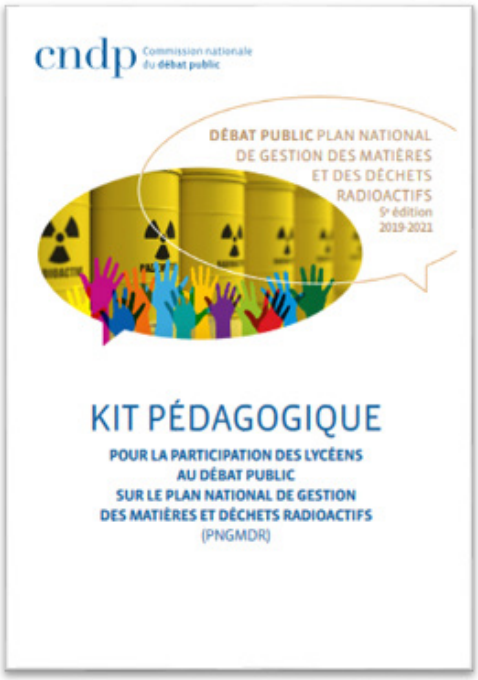

# VIDÉOMATON

**Objectif :** proposer une alternative divertissante, individuelle mais aussi plus inclusive pour les personnes qui sont mal à l'aise avec l'écrit ou qui n'osent pas prendre la parole devant beaucoup de monde pour contribuer au débat.

**Principales caractéristiques :** les personnes enregistrent leur contribution sous la forme d'une courte vidéo, dans une cabine floquée aux couleurs du débat et placée dans un espace public ou pour animer un stand.

**Point de vigilance :** il est important de toujours proposer une alternative moins engageante pour contribuer car l'exposition et l'aisance orale réclamée par ce dispositif peut s'avérer inhibante.



Exemple de cabine à habiller aux couleurs du débat

# JEU DE PLATEAU

**Objectif :** permettre au public de s'approprier le projet, ses caractéristiques et ses enjeux d'une manière à la fois ludique et concrète puisque le jeu permet souvent de faire un exercice de projection ou de scénarisation quant à la réalisation d'un projet ou la mise en œuvre d'orientations.

**Principales caractéristiques :** comme un jeu de société classique, il se joue en petit groupe et comprend souvent un plateau de jeu, des pions et/ou des cartes. Les règles varient en fonction de l'objet du débat et des objectifs attendus pour les échanges entre les joueurs. Les jeux de plateau s'adaptent très bien aux projets où la localisation est mise en débat et sont particulièrement efficaces auprès de publics dits « captifs » (élèves, étudiant.e.s, mini publics…) car l'appropriation des règles du jeu constitue un coût d'entrée pas facile à consentir spontanément.

**Points de vigilance :** le caractère ouvertement ludique et récréatif du dispositif ne doit pas faire oublier l'importance des enjeux soulevés. Le recueil de la parole, la formulation de contributions et leur versement au compte-rendu du débat doit également faire l'objet d'une attention particulière.

**Dénominations :** on parle également de « serious game » ou « jeu sérieux »




Atelier étudiant à l'Université de La Rochelle – débat éolien Nouvelle-Aquitaine

# JEU DE PLATEAU

*Tiré du débat éolien au large de la Nouvelle-Aquitaine avec le jeu « La course au courant »*

**Le jeu de plateau « Course au courant » permet de :**
- S'informer sur les différentes sources d'énergie et leurs implications (surface au sol, coût, risques...)
- Visualiser la production d'énergie sur le territoire
- Définir un mix électrique qui permette de composer avec des exigences et différents niveaux de contrainte (équilibre production/consommation, préservation de l'environnement, risques naturels, aléas économiques ou géopolitiques...)

**La composition du jeu :**
- Un plateau d'une carte de la France et de ses régions
- Des éléments en bois représentant les différentes sources d'énergie
- De cartes quizz sur les énergies
- De cartes ajoutant des « contraintes »

**Les règles du jeu :**
- Mettre à l'équilibre la production et la consommation d'énergie en jouant sur différents leviers
- Impacter le moins possible la jauge de la biodiversité

Ce jeu permet à la fois aux joueur.euse.s de s'approprier la complexité des enjeux liés au mix électrique mais aussi d'avoir une base commune pour échanger : partager ses sources d'étonnement, défendre un choix stratégique...



# #05

# TECHNIQUES DE MOBILISATION

# GRANDS PRINCIPES

La mobilisation du public doit être une priorité absolue de tous les dispositifs participatifs. Ce sont les moyens (en temps, en budget...) consacrés à mobiliser le public qui détermineront en très grande partie la réussite de la démarche.

Voici les grands principes à respecter :

1. **Adapter :** il n'existe pas de technique de mobilisation applicable de manière automatique à chaque événement participatif, il faut les concevoir et les penser pour les ajuster aux objectifs de mobilisation poursuivis, aux publics ciblés et aux territoires concernés.

2. **Diversifier :** pour être le/la plus exhaustif.ve possible dans les publics touchés, il faut diversifier un maximum les outils et techniques de mobilisation afin d'augmenter leur portée.

3. **Créer du « concernement » :** c'est-à-dire travailler les sujets de manière à ce que les publics perçoivent en quoi ils les concernent eux. Montrer les implications concrètes.

4. **« Aller vers » :** être dans une démarche proactive qui consiste à faire l'effort de mise en relation avec les publics qui ne viennent pas spontanément participer ou qui ne se sentent pas légitimes ou concernés, notamment ceux traditionnellement les plus éloignés de la participation et de la décision.

5. **Etre inclusif.ve :** l'inclusion des publics éloignés des démarches participatives est une priorité de la CNDP. On désigne par public éloigné les personnes qui ne sont matériellement pas en mesure de consacrer du temps à la participation (pauvreté, horaires décalés, éloignement géographique, incarcération...) ou qui ne se sentent pas légitimes ou en capacité de participer (maîtrise de la langue, âge...). Cela passe par des partenariats avec des structures spécialisées, une adaptation des formats et des registres de contribution (témoignages, récits de vie...).

6. **S'adresser aux jeunes :** les jeunes générations sont plus qu'un public cible parmi d'autres, ce sont les personnes qui devront composer avec les décisions qui sont prises aujourd'hui et en assumer les conséquences. Elles sont donc une priorité absolue de la mobilisation.

# LES TECHNIQUES « CLASSIQUES »

Distributions de flyers, affichage, boîtage.... Les techniques traditionnelles pour rendre visible le débat ne sont jamais suffisantes mais toujours indispensables. Elles peuvent être complétées de modalités plus originales comme le « clean tag » (pochoir réalisé en nettoyant le sol) ou l'impression de set de table pour les restaurateurs du territoire.




Affichage via le réseau publicitaire du tramway de Bordeaux – débat Horizéo



Set de table (image internet)



Affichage chez les commerçants – débat A31 bis




Clean tag (image internet)



Tractage aux abords d'une gare – débat A31bis

# PARTENARIATS MÉDIAS

Les partenariats avec les médias et en particulier la presse quotidienne régionale (PQR) peuvent être absolument structurants pour la mobilisation d'un débat : encarts, mais aussi suppléments spéciaux, émissions télé, débats en ligne, évènementiel... les propositions des régies publicitaires permettent souvent de décliner le débat en une série de supports mais aussi de moments d'interaction avec le public.




Vidéo Brut « Une brève histoire du nucléaire » - Débat Nouveaux réacteurs nucléaires et projet Penly




Débat avec la télévision régionale WEO – débat éolien Dunkerque







Suppléments Sud Ouest – débat Horizéo

# PARTENARIATS INFLUENCEUR.EUSE.S

Des influenceurs et influenceuses très suivi.e.s sur les réseaux sociaux par exemple (Instagram, Facebook, Twitter, YouTube, TikTok, Twitch), des Youtubeurs et Youtubeuses spécialisé.e.s en vulgarisation des enjeux scientifiques ou politiques (Le Tronche en biais, le Réveilleur...) sont des partenaires particulièrement intéressant.e.s pour la visibilité qu'ils/elles apportent mais aussi par leur capacité à rendre les enjeux accessibles.

Attention néanmoins à bien penser ces opportunités de forte visibilité dans une démarche plus large visant à la participation des citoyen.ne.s ainsi touché.e.s au débat, notamment en ligne.




Hugo Décrypte, influenceur YouTube – débat éolien Normandie




Fred de la chaîne YouTube « Esprit Sorcier » - débat Nouveaux réacteurs nucléaires et projet Penly

# PARTENARIATS AVEC DES PERSONNALITÉS

Une manière intéressante de faire connaître le débat public et de mobiliser les citoyen.ne.s est d'établir des partenariats avec des personnalités connues du grand public. Comme pour les influenceur.euse.s, il faut être particulièrement vigilant.e à ce que la personnalité en question n'aie pas par ailleurs d'engagements ou de prises de position problématiques par rapport à l'objet du débat.




Karine Lemarchand, animatrice de l'émission de télévision « L'Amour est dans le pré », et marraine du débat imPACtons!

# LA MAISON DU DÉBAT

La maison du débat est un espace accessible depuis la rue au grand public et qui permet non seulement de rencontrer et d'échanger avec l'équipe du débat (permanence), mais aussi de découvrir le projet, les questions mises en débat et de contribuer. C'est également le marqueur d'une implantation forte dans le territoire concerné.

Plus cet espace est visible et accueillant, plus il a de chances d'être fréquenté, et des « produits d'appel » attirants comme la réalité augmentée par exemple augmentent la fréquentation.




Local du débat éolien en mer au large de Dunkerque




Maison du débat Néo sous la forme d'un conteneur aux couleurs de débat, positionné en plein cœur du lieu dont l'aménagement est mis en débat



Table de réalité augmentée dans la maison du débat Néo

# LES AMBASSADEUR.RICE.S DU DÉBAT

**Objectifs :** missionner des ambassadeurs et ambassadrices du débat, volontaires pour faire la promotion du débat auprès de leur entourage proche (famille, ami.e.s, collègues, voisin.e.s....) afin d'enclencher un bouche à oreille et rediriger vers d'autres modalités du débat.

**Principales caractéristiques :** concrètement, les ambassadeur.rice.s avaient pour mission de faire du porte à porte dans leur lieu d'habitation et d'informer sur le débat et les moyens d'y participer. Différents documents d'information sont diffusés au public : synthèse du dossier de présentation du projet et synthèse des moyens de participer au débat, affiches, goodies (chapeaux, tee-shirt aux couleurs du débat...).

Dans le cas du débat Néo, il s'agissait pour la plupart des membres de la convention citoyenne réunie pour définir et préparer les modalités du débat public. Dans d'autres contextes, les ambassadeur.rice.s peuvent être des étudiant.e.s, des personnes accompagnées par des structures d'insertion professionnelle, etc.



Ambassadeur.rice.s du débat public Néo



# L'ORGANISATION D'UN FESTIVAL

*Tiré du débat éolien au large de la Nouvelle-Aquitaine avec le festival « Energies et océan »*

Dans le cadre du débat public éolien au large de la Nouvelle-Aquitaine, l'équipe du débat a organisé un grand temps fort dédié au grand public, sous la forme d'un festival sur deux journées : spectacles thématiques, conférences, ateliers... L'objectif est d'offrir un espace convivial qui serve à la fois à la sensibilisation des publics, à leur offrir des espaces de contribution et à les rediriger vers d'autres modalités du débat.




Affiche et extrait du programme du festival organisé à l'espace Encan de La Rochelle (débat éolien Nouvelle Aquitaine)



Les photos et illustrations sont issues des débats publics organisés par la CNDP

commission nationale du débat public

MA PAROLE A DU POUVOIR

Consultez le catalogue en ligne

commission nationale du débat public

MA PAROLE A DU POUVOIR

244 boulevard Saint-Germain
75007 Paris - France - T +33 (0)1 44 49 85 60
contact@debatpublic.fr

@CNDPDebatPublic

facebook.com/debatpublic

commission-nationale-du-débat-public

Retrouvez-nous sur **www.debatpublic.fr**

Consultez la liste nationale des garant·e·s sur **www.debatpublic.fr/garants**